

**ETUDE CRITIQUE DES
PREMIERES ORIGINES
PRETEES AUX TRIBUS
CELTO-BELGES**

Thomas JACQUEMIN



Bruxelles

2011

Préface

Le rêve du Celte

Les études sur l'historiographie antique, sur l'histoire de l'archéologie et l'histoire ancienne sont à l'ordre du jour. Depuis une dizaine d'années, historiens et archéologues se sont vivement intéressés à l'histoire de la pensée historique et archéologique.

Nous faisons ainsi une archéologie de l'archéologie. Puisse dans les significations profondes des mots employés par les chercheurs d'antan afin de comprendre les raisons avouables ou non de leurs conclusions. Nous essayons ainsi d'appréhender les questionnements et problématiques qu'ils avaient en tête et qui ont guidé leurs recherches. Nous découvrons souvent que l'archéologie est la plus nationale des disciplines scientifiques, que le moment de la naissance de cette discipline ainsi que celui de la cristallisation des différentes nations sont les mêmes et que l'archéologie est au cœur d'enjeux géopolitiques de premier ordre parce qu'elle touche la "matérialité" de l'identité inscrite dans le territoire. C'est la fabrique d'un droit historique dans l'expression de J.P. Payot.

Dans ce cadre conceptuel, l'archéologie trouva vite un développement dans des thèses qui associaient l'espace et le territoire aux artefacts avec G. Kossina comme principal auteur qui assimile l'évolutionnisme dominant à la fin du dix-neuvième siècle avec une forte inspiration raciste : thèses qui marquent fortement la pratique de cette discipline par la "Société pour la Recherche et l'Enseignement sur l'Héritage Ancestral Allemand", la *Das Ahnenerbe nazie*.

Négligeant que l'archéologie est aussi un objet de manipulations comme les textes, la recherche archéologique des "antiquités nationales" fut impulsée fortement au dix-neuvième siècle : un oppidum, un objet, une ethnie de l'antiquité définie par des objets ancrés au sol étaient la preuve incontournable de l'occupation préalable du territoire. Apparut alors un mythe de la création de la nation qui justifiait et légitimait l'annexion ou la réclamation d'un territoire ou d'une portion de celui-ci ou bien, tout simplement, qui contribuait à créer une ancestrale "identité nationale".

A cette époque qui domine l'essentialisme, le *Volkgeist*, les peuples traversent temporellement leur contingence spatiale : la France ou la Belgique restent la France ou la Belgique depuis leurs origines à nos jours, de Lascaux au Louvre, de Boduognat ou Ambiorix à Léopold II... Dans la construction des champs disciplinaires aux dix-neuvième et vingtième siècles se donne le paradoxe que, malgré le fait que l'espace reste la dimension "oubliée" dans une vision de l'histoire marquée par le temps chronologique,

celui du calendrier, la vraie raison d'être du récit historique, en réalité le cadre spatial qui représente les frontières fixes ou envisageables, reste le carcan immuable autour duquel le récit chronologique est construit.

Ceci est probablement plus évident dans le cas de la Belgique. Une nouvelle nation dont le nom, qui désignait une ancienne province de l'empire romain tombé en désuétude depuis la fin de l'Antiquité, est pris directement des textes anciens. Et cela déjà depuis le premier moment de retour aux classiques : la Renaissance. A partir de ce moment co-existent plusieurs géographies : celle(s) de l'Antiquité et l'actuelle. Les fluctuations de la Gaule Belgique selon les auteurs et/ou les différents moments historiques - César, Strabon, Pline, Ptolémée - sont invoquées davantage en fonction des intérêts de chaque auteur et de chaque projet d'une entité territoriale ou identitaire.

Thomas Jacquemin trace un tableau dans lequel nombreux historiens mêlent des clivages ethniques ou linguistiques utilisés par les auteurs antiques comme celtes, gaulois, germains ou belges ; traits physiques attribués aux "races" de l'Antiquité : blondes ou brunes, grandes ou petites, brachycéphales ou dolichocéphales ; attributs (bravoure, fierté) et délimitations culturelles et/ou linguistiques plus récentes du point de vue historique : français ou belges, belges ou allemands, flamands ou wallons... Le résultat résulte explosif dans l'Europe de la veille de la Grande Guerre et d'entre guerres.

Il est évident que les préjugés existaient au préalable, que le point de départ de ceux-ci n'était autre chose que le premier grand phénomène de brassage mondial, les déplacements humains à plus grande échelle depuis la présence humaine sur la Terre auxquels il fallait résister d'après les thèses racistes invoquant une pureté primitive. La nouveauté de l'apport des thèses archéologiques ou anthropologiques n'est autre que, dans une période dominée par le positivisme, celle de donner carte de nature scientifique aux préjugés et aux ambitions de domination des uns sur les autres. L'archéologie et l'histoire ancienne comme sciences de l'autre que nous étions au même espace que nous occupons et de l'anthropologie, comme science de l'autre de l'espace que l'occident voudrait occuper, apportèrent les bases scientifiques et jouèrent un rôle majeur.

Mais ce rôle n'était-il pas également d'apporter un éclairage sur une période précédente, pure, d'une paysannerie non corrompue, d'un rapport direct avec la nature dans un monde qui changeait vers l'industrialisation et l'urbanisation massives et de métissage caractéristiques de la modernité ? L'archéologie (la ruine !) n'est-elle pas aussi une science romantique par excellence ? L'agriculteur du Néolithique ou de la fin de l'Age du Fer est le plus proche d'un "rapport naturel" à l'espace, à la production ; l'essence d'une nation embryonnaire dont l'Antiquité n'est que le prologue de la modernité.

Mais l'auteur n'accuse du bout du doigt que la déformation raciste ou nationaliste. Il résulte qu'il est agréable de lire comment, au même moment, dans des conditions scientifiques et sociales tout à fait comparables, il existe une série d'auteurs qui échappaient, résistaient, à la vague culturelle qui déchaîna la haine quelques années plus tard : des auteurs comme Boucher de Perthes, Clémence Royer - une femme, qui montrait le monde arabe comme exemple d'essor culturel inassimilable à la culture occidentale -, Gabriel de Mortillet ou A. Lefèvre... Cette liste donne crédibilité aux thèses de l'auteur et discrédite ceux qui justifient certains personnages par rapport au contexte social dominant. Malgré tout il est possible résister !

L'auteur soutient que, après 1945, les formes ont changé mais le fond est resté. Après Auschwitz, se déclarer ouvertement raciste et pratiquer une archéologie conséquente est impossible mais le nationalisme linguistique devient la version politiquement correcte du racisme d'après E. Hobsbawm, ce qui est cohérent avec l'évolution historiographique de l'histoire ancienne que montre l'auteur. Il rejoint les thèses d'un autre auteur espagnol qui a travaillé sur la pratique de l'archéologie espagnole dans la période comprise entre la fin de la guerre civile, 1939, et 1956. En essence, l'archéologie espagnole des années '30 était sous l'influence de l'école historiciste allemande et, pour cette période de dix-sept ans, il fut tenté de mener jusqu'au bout une archéologie phalangiste fortement inspirée par *Das Ahnenerbe* mais l'évolution finale de la guerre mondiale et le début de la guerre froide, ainsi que le besoin de reconnaissance de l'Espagne franquiste auprès de l'ONU ont mit fin à cette expérience et l'archéologie espagnole a continué, marquée par un cadre (et les cadres) scientifique identique à celui d'avant 1931 à l'exception des auteurs exilés à cause de leur forte implication avec le gouvernement légitime de la deuxième République.

Pour arriver à ces conclusions, T. Jacquemin opère une tâche de déconstruction des axes majeurs des thèses nationalistes : la crédibilité des textes anciens, la crédibilité de l'anthropologie physique quand il s'agit de distinguer des races et le relais pris par la linguistique par rapport à l'ethnogenèse. Je n'énoncerai que quelques extrêmes qui me paraissent remarquables et qui inciteront le lecteur de cette préface à lire le texte de l'auteur, le vrai but de ma contribution.

D'un coté la réalité géographique et politique concernée par le nom de Gaule Belgique, éponyme du nom actuel du pays, un aspect qui nous a amené à collaborer ensemble pour produire un article qui sera publié prochainement. La Gaule Belgique décrite par César, Strabon, Pline ou Ptolémée ; la Gaule Belgique déduite par la dispersion des témoins épigraphiques ou des textes anciens n'est pas univoque. Elle est très variable dans le temps et en fonction des objectifs des auteurs anciens et des administrateurs de l'Empire. Il faut

souligner que Gaule Belgique n'est qu'une dénomination des colonisateurs romains qui pourrait avoir un correspondant sur une entité territoriale qui pourrait, à son tour, avoir été en pleine formation à la fin de l'Age du Fer, donc à l'arrivée de César dans ces contrées. Les processus de configuration territoriale ne sont que des constructions politiques et sociales autour de traits communs existants ou recherchés jusqu'à leur acceptation identitaire : ancêtres communs, langue, mythes, rites, folklore... Une fois acceptée l'identité commune, celle-ci ne fera que croître : les générations suivantes adopteront des habitudes communes à l'heure de s'habiller, de porter des armes, de parler et les différences finiront par se dissoudre lentement de manière imperceptible. C'est la manière par laquelle les sociétés ont construit le nous par rapport aux autres, ainsi que l'étranger présent, passé ou hypothétique qui n'est pas nous.

La conclusion est claire. Pas une seule ligne des divisions administratives, politiques et linguistiques actuelles ne trouve sa justification dans la moindre ligne des anciennes divisions administratives, politiques, linguistiques, ethniques de l'Antiquité. La Belgique actuelle n'a que le nom en commun avec l'ancienne division provinciale romaine ou le probable *Belgium* qui aurait précédé l'arrivée de César. De la même manière que César a très probablement dénommé toute une région, de la Seine au Rhin, par le nom d'une partie plus réduite, en 1830 on a nommé sous l'adjectif belge une partie de l'ancienne réalité administrative, le nouveau pays qui après une large parenthèse "renaissait de ses cendres". Autrement dit, il n'y a pas un *Belgium* pur ni une *Gallia Belgica* aux origines moins artificielles que la Belgique actuelle (et on pourrait continuer avec la liste des Nations Unies). "L'accusation" d'artificialité de n'importe quel Etat ou division administrative récente ou historique n'est qu'un poncif, même pour la première peuplade qui se fit appeler belge. Espace et territoire comme langue ou culture sont des constructions sociales. Les "frontières naturelles" ne le sont que pour ceux qui veulent en profiter ! Et les textes des Anciens n'ont aucune valeur probatoire parce qu'ils disent une chose et leur contraire en fonction des époques et des intérêts, souvent légitimes, des auteurs. Le "péché" reste du côté des auteurs modernes qui prennent leurs affirmations pour argent comptant. En vérité, le Rhin ne serait-il devenu une "frontière naturelle" qu'après la *clades uariana* et le retrait des armées romaines dans la partie sûre ? La recherche d'une entité territoriale "naturelle" n'est qu'une utopie, au sens original du terme.

L'autre extrême qui me paraît opportun de signaler est la déconstruction des attributs des peuples en fonction des intérêts romains et des peuples eux mêmes. Du coup, la bravoure mythique des Belges selon César (en opposition à la docilité des Rèmes, alliés de Rome) n'est qu'une réactivité des peuples par rapport aussi à leurs propres intérêts.

Comme il a été bien démontré depuis déjà un moment, le nord de la Gaule échangeait des produits avec la Méditerranée et avec Rome mais ce “nord” s’arrêtait à la ligne formée par la Seine et l’Aisne. Plus au nord, le vrai nord n’échangeait rien avec la civilisation méditerranéenne, les peuples de ce nord n’avaient pas de villes ni d’organisation sociale proche de celle qui est propre aux peuples marchands ouverts à d’autres sociétés pour échanger avec elles et, par conséquent, n’avaient pas de forces en mesure de s’opposer à l’armée la plus puissante du monde connu. Mais à quoi bon l’influence des chants des sirènes marchandes de Rome ? Les Rèmes avaient tout intérêt à être alliés de Rome suite aux générations de “marchands” qui tiraient leur profit de ces échanges. En résumé, ils étaient “sages ” et ceux qui n’avaient rien à échanger étaient “braves” et osaient résister à la bienveillance des échanges marchands dont ils ne savaient pas à quoi ils pourraient leur servir. Bien sûr qu’une ou deux générations plus tard, ceux qui se sont installés au sein du carroyage des rues des nouvelles villes construites par l’armée romaine et des maisons établies d’avant la conquête et leurs larges familles à la structure parentale propre au village, ont très bien compris la leçon et sont devenu[s] “sages” également. Voici la romanisation expliquée à mon fils...

La prolifération des analyses des nations et du nationalisme laissent penser que le phénomène est en déclin. Depuis les années ‘60 et ‘70, la nation n’est plus le cadre de référence et il existe aujourd’hui des propositions pour dépasser le nationalisme au bénéfice d’un cosmopolitisme méthodologique postulé par le penseur allemand U. Beck. J’espère bien que l’étude de T. Jacquemin, comme celles de son maître E. Warmenbol, contribuera à la construction de ce cosmopolitisme. Comme Hobsbawm l’affirme explicitement, le nationalisme est en soi hostile aux véritables traditions du passé ou s’érige sur ses ruines. E. Warmenbol, de son côté, nous rappelle que les scientifiques sont des trouble-fêtes... quand il s’agit de démasquer la “confusion soigneusement entretenue, autour de la définition de Belgique antique”.

Dans le nouveau roman du récent prix Nobel de littérature, M. Vargas Llosa, *El sueño del celta*, “Le rêve du Celte “ n’est autre chose que cette utopie érigée sur les ruines de la tradition et du passé d’un nationaliste irlandais. R. Casement devient nationaliste quand il découvre l’atrocité faite aux autres au nom du progrès et de l’expansion des frontières d’occident à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècles. Pourquoi accepter la même chose chez-soi, chez nous, en Irlande ? Le rêve du Celte, n’est que la fierté d’être celte, l’amour pour les traditions et la langue d’un âge doré précédent l’opresseur britannique.

Un rêve impossible et irréel en réalité mais qui a contribué à construire l'identité de toutes les nations du vingtième siècle.

Ricardo González Villaescusa1
Université de Nice-Sophia Antipolis

Bibliographie

- U. Beck** (2006) *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier
- G. Chouquer** (2006) "L'exception ? Un récit français de l'identité territoriale", dans *Une exception si française* (*Cosmopolitiques*, 16, éd. Apogée, Rennes) p. 145-156
 (disponible sur le site <http://www.cosmopolitiques.com/>)
- S. Dubois** (2005) *L'invention de la Belgique. Genèse d'un État-nation (1648-1830)*, Bruxelles, Racine
- F. García Alonso** (2009) *La arqueología durante el primer franquismo (1939-1956)*, Barcelone, Bellaterra
- E. Hobsbawn** (1992) *Nations et nationalismes depuis 1780 : programmes, mythe et réalité*, Paris, Gallimard
- J.P. Legendre, L. Olivier et B. Schnitzler** (dir.) (2007), *L'archéologie nazie en Europe de l'Ouest*, Gollion, Infolio
- J.P. Payot** (2010) *La guerre des ruines. Archéologie et géopolitique*, Paris, Choiseul
- M. Vargas Llosa** (2011) *El sueño del celta*, Madrid, Alfaguara
- I. Wallerstein** (1996) *Ouvrir les sciences sociales*, Paris, Descartes & Cie
- E. Warmenbol** (2010) *La Belgique gauloise. Mythes et archéologies*, Bruxelles, Racine

I. INTRODUCTION GENERALE

I.1 Le choix du sujet

Quelles étaient les origines des premiers Belges ? La littérature scientifique du Siècle des Nations abonde de théories sur la question. Ils ont souvent été assimilés tantôt aux Celtes tantôt aux Germains mais certains les ont regardés comme un peuple spécifique, né de ces deux groupes distincts, en les opposant à leurs voisins Gaulois, comme ce fut le cas pour les Kymris ou les Galates.

Les noms qui définissent les Belges sont nombreux et prêtent à confusion. Les débats du dix-neuvième siècle polémiquent sur la question de la celtitude ou de la germanité, voire de l'aryanité, de ces populations. C'est pourquoi les études modernes reposent sur des fondements dépourvus de la moindre certitude quant à l'origine des peuples de Gaule Belgique.

Le choix du sujet de ce mémoire s'est porté sur cette question des origines car une partie de la recherche moderne traitant des peuples belges se fonde sur des documents anciens sélectionnés au gré des thèses à défendre. Elle s'appuie également sur des études anthropologiques et linguistiques ne prenant que trop rarement en compte des éléments de changement tels que les mouvements culturels ou les glissements de population. Elle a ainsi souvent accepté, sans même s'en rendre compte, les discours nationalistes du dix-neuvième siècle comme des vérités. En effet, ceux-ci s'étaient imposés d'autant plus facilement qu'ils étaient prononcés par des hommes faisant autorité en leur temps. Au fil des années, et principalement à la suite des événements de la Seconde Guerre Mondiale, l'approche est devenue plus scientifique et les théories les plus extravagantes ont disparu d'elles-mêmes mais l'influence de ces positions fondées sur des critères tels que la blondeur d'une population actuelle continue souvent à transparaître comme en filigrane.

Les peuples belges étaient-ils des Celtes ou des Germains ? Quelle était leur culture ? Et quelle définition donner à ces termes ? Chacun y va de ses lectures et de sa théorie personnelle pour répondre. Aujourd'hui, nul ne peut vraiment s'appuyer sur les thèses datant de la période qui s'étend du dix-neuvième siècle à 1945 : en effet, celles-ci offrent trop peu de garanties scientifiques.

Dans ce mémoire, nous ne prétendons pas proposer de réponse définitive à la question des origines "celto-belges" ; nous préférons les nommer ainsi afin d'éviter l'amalgame avec le terme "belges" dans son acception actuelle. Nous tenterons, en revanche, de clarifier cette question et d'élaguer le corpus des théories douteuses, certaines hérésies

II. DU DIX-NEUVIEME SIECLE A 1945 : LA SUPREMATIE RACIALE

1.1. L'objectif et la méthode des théories raciales

Il semble que les premières théories à caractère racial prennent naissance au Siècle des Lumières. Ainsi, lorsque les nations du dix-neuvième siècle se sont développées et sont parties en quête d'une ascendance glorieuse, le travail était déjà bien entamé. *L'Esprit des lois* de Montesquieu, grand penseur de la première moitié du dix-huitième siècle, a certainement été déterminant pour les développements postérieurs. En effet, il consacre, par exemple son livre XIV aux variations de caractère des hommes selon le climat². Au nord, les hommes seraient courageux et francs tandis qu'au sud, ils seraient lâches et rusés³. Parlant des anciens Germains, il les nomme "nos pères"⁴, ce qui, suivant son point de vue sur les hommes du nord, revient à préciser une filiation dont les descendants n'ont pas à rougir. Plus loin dans son ouvrage, Montesquieu déclare que les peuples du nord ont besoin de liberté et doivent être actifs et industriels pour ne pas tomber dans la barbarie, tandis que ceux du sud, enclins à la paresse et possédant peu de choses, sont aisément mis en servage⁵. *L'Esprit des lois* a exercé sans conteste une influence sur les thèses du Siècle des Nations.

Par ailleurs, toujours au dix-huitième siècle, à côté de l'influence de Montesquieu, des démarches "archéologiques" et poétiques mettent le monde celtique à l'honneur. Ainsi, des hommes tels que William Stukeley – qui attribue les monuments mégalithiques aux druides gaulois – et l'Écossais James MacPherson – qui publie des œuvres poétiques prétendument héritées des druides – sont les précurseurs de la celtomanie⁶.

L'argumentation des thèses à connotation raciste qui prennent toute leur ampleur au dix-neuvième siècle, utilise trois approches bien définies. :

1. la récupération des textes antiques et leur interprétation insidieuse ;
2. une approche de type anthropologique, ou plutôt physiognomonique au sens large, s'appuyant sur la forme des crânes et la taille des squelettes ; à l'aide de comparaisons, les chercheurs tâchent d'établir une carte des dispersions raciales⁷ ;
3. des études linguistiques qui distinguent langues mortes et langues vivantes en

² C. de SECONDAT de MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, s.d., p.216-219.

³ C. de SECONDAT de MONTESQUIEU, *op.cit.*, p.207.

⁴ C. de SECONDAT de MONTESQUIEU, *op.cit.*, p.217.

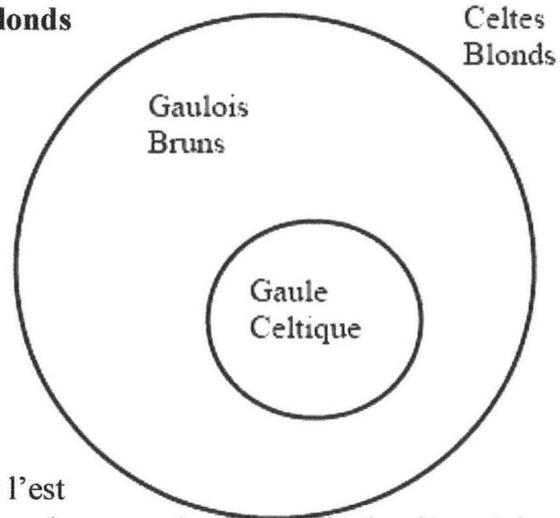
⁵ C. de SECONDAT de MONTESQUIEU, *op.cit.*, p.312.

⁶ Cf. C. GOUDINEAU, *Religion et société en Gaule*, Paris, 2006, p.9.

⁷ Celle-ci ne prend pas forme en Belgique avant les années 1870/1880.

Schémas des théories sur la blondeur Celte/Gauloise

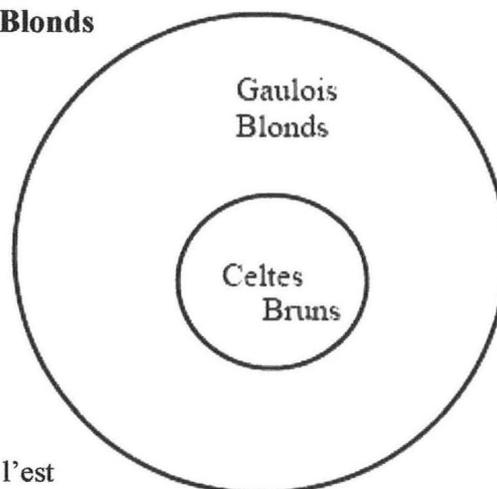
*Théorie des Celtes Bruns



Blonds Celtes venus de l'est

Gaule Celtique = héritage des conquérants dans la dernière région conquise

*Théorie des Gaulois Bruns



Blonds Gaulois venus de l'est

Gaule Celtique = dernier vestige des Bruns

II. DU DIX-NEUVIEME SIECLE A 1945 : LA SUPREMATIE RACIALE

1.1. L'objectif et la méthode des théories raciales

Il semble que les premières théories à caractère racial prennent naissance au Siècle des Lumières. Ainsi, lorsque les nations du dix-neuvième siècle se sont développées et sont parties en quête d'une ascendance glorieuse, le travail était déjà bien entamé. *L'Esprit des lois* de Montesquieu, grand penseur de la première moitié du dix-huitième siècle, a certainement été déterminant pour les développements postérieurs. En effet, il consacre, par exemple son livre XIV aux variations de caractère des hommes selon le climat². Au nord, les hommes seraient courageux et francs tandis qu'au sud, ils seraient lâches et rusés³. Parlant des anciens Germains, il les nomme "nos pères"⁴, ce qui, suivant son point de vue sur les hommes du nord, revient à préciser une filiation dont les descendants n'ont pas à rougir. Plus loin dans son ouvrage, Montesquieu déclare que les peuples du nord ont besoin de liberté et doivent être actifs et industriels pour ne pas tomber dans la barbarie, tandis que ceux du sud, enclins à la paresse et possédant peu de choses, sont aisément mis en servage⁵. *L'Esprit des lois* a exercé sans conteste une influence sur les thèses du Siècle des Nations.

Par ailleurs, toujours au dix-huitième siècle, à côté de l'influence de Montesquieu, des démarches "archéologiques" et poétiques mettent le monde celtique à l'honneur. Ainsi, des hommes tels que William Stukeley – qui attribue les monuments mégalithiques aux druides gaulois – et l'Écossais James MacPherson – qui publie des œuvres poétiques prétendument héritées des druides – sont les précurseurs de la celtomanie⁶.

L'argumentation des thèses à connotation raciste qui prennent toute leur ampleur au dix-neuvième siècle, utilise trois approches bien définies. :

1. la récupération des textes antiques et leur interprétation insidieuse ;
2. une approche de type anthropologique, ou plutôt physiognomonique au sens large, s'appuyant sur la forme des crânes et la taille des squelettes ; à l'aide de comparaisons, les chercheurs tâchent d'établir une carte des dispersions raciales⁷ ;
3. des études linguistiques qui distinguent langues mortes et langues vivantes en

² C. de SECONDAT de MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, s.d., p.216-219.

³ C. de SECONDAT de MONTESQUIEU, *op.cit.*, p.207.

⁴ C. de SECONDAT de MONTESQUIEU, *op.cit.*, p.217.

⁵ C. de SECONDAT de MONTESQUIEU, *op.cit.*, p.312.

⁶ Cf. C. GOUDINEAU, *Religion et société en Gaule*, Paris, 2006, p.9.

⁷ Celle-ci ne prend pas forme en Belgique avant les années 1870/1880.

III. ANALYSE DES SOURCES ANTIQUES

III.1. Une précaution essentielle : un regard objectif sur les textes eux-mêmes

Dans la partie précédente de ce mémoire, nous avons présenté les théories antérieures à 1945 et avons expliqué que celles-ci se fondaient sur des approches linguistique, anthropologique et sur des sources antiques. Nous avons mentionné que la manipulation des textes anciens était fréquente lors de l'exposé des thèses raciales. Ainsi, les écrits antiques sur les peuples du nord ont été abusivement récupérés par leurs théoriciens. Dès lors, bien que les Grecs n'aient parlé de Gaule Belgique qu'après la guerre des Gaules, le lien entre le premier barbare blond venu et les peuples celto-belges s'est fait automatiquement.

C'est pourquoi il convient de revenir aux textes eux-mêmes. Quel sens offrent-ils lorsqu'ils sont approchés sans a priori ? Dans cette partie de notre étude, nous tâchons d'analyser les textes des Anciens avec un maximum d'honnêteté intellectuelle. Sans parti pris, une étude des textes antiques devrait, en effet, livrer des hypothèses plus fiables que la fameuse thèse de la suprématie de la race blonde.

Au sein de ces témoignages antiques, nous distinguons les auteurs romains des auteurs grecs et nous les classons par ordre chronologique. De cette manière, les constantes, les influences communes, selon les peuples évoqués et les périodes, apparaissent plus nettement.

Ainsi, nous laissons de côté l'anthropologie à caractère racial. En effet, celle-ci ne mérite aucun crédit de nos jours. Nous n'insistons pas non plus sur l'analyse linguistique, domaine très spécialisé, et nous nous bornerons à présenter certaines conclusions qu'elle a inspirées et qui se situent dans le cadre de notre propos.

Si nous nous focalisons surtout sur les auteurs antiques, c'est que les textes conservés constituent des matériaux concrets, susceptibles de nourrir une étude intéressante et objective, loin des reconstructions hasardeuses et des hypothèses inspirées davantage par l'imagination que par l'analyse.

III.2. Les auteurs et leurs écrits

III.2.1. Les auteurs grecs

“Celte” est le premier terme employé pour désigner des populations situées en Gaule¹¹², tandis que le nom “Gaulois” n'est employé que par la suite.

¹¹² Hérodote, *Histoires* II 33.

IV. PERSISTANCE ET REJET DES THEORIES RACISTES APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE

IV.1. La persistance des thèses raciales

Suite à la chute de l'Europe nazie, les théories racistes et leur littérature partisane¹⁶⁰ ont heureusement perdu beaucoup du crédit dont elles jouissaient depuis le dix-neuvième siècle. Toutes les allusions à la pureté de la race, toutes les observations physiognomoniques, toutes les insinuations concernant une quelconque supériorité ethnique, disparaissent largement. La nouvelle Europe se voulait majoritairement sans a priori et affichait sa confiance en une démarche scientifique objective. Il n'empêche que toutes les scories racistes n'ont pas été totalement éradiquées, même dans le discours scientifique. En effet, l'influence des "grands travaux" du passé fait que l'on retrouve encore parfois en filigrane ces errements. Les Germains ne sont-ils pas encore considérés parfois comme une ethnie opposée à celle des Gaulois ? De même, les Celto-Belges et leur nature germanique ou celtique ne restent-ils pas au cœur d'un débat aux fondements obscurs, datant de plus de deux siècles ?

Sans vouloir tomber dans une censure excessive, nous pouvons citer quelques cas de cette fidélité exagérée.

* Survivance de l'anthropologie raciale

Depuis la seconde Guerre Mondiale, l'anthropologie raciale n'est plus au goût du jour, du moins comme auxiliaire des thèses de "race supérieure" désormais justement rejetées. Pourtant, il arrive que certaines affirmations surnagent encore.

En 1967, F. Lot persistait dans une approche anthropologique à partir des sociétés modernes, établissant une différence entre les crânes dolichocéphales des Cro-Magnon et ceux de la race de la Chancelade (entre autres)¹⁶¹. Il écrit que des caractères ethniques différents sont observables entre les groupes et que les Celto-Belges appartenaient au groupe septentrional de "l'Ile-de-France, Normandie, Picardie et Artois, Flandre (Wallonne), Champagne". Il traite plus loin du physique germanique mais précise qu'on ne parle pas, naturellement, des "Flamands de langue néerlandaise, d'ailleurs très composites de race et assez peu germaniques anthropologiquement". Ou encore il est naturel, pour Lot, que les Bretons d'Armorique présentent le même physique que les Anglais actuels, une partie d'entre eux ayant migré à la suite des invasions saxonnes. Ainsi, Lot continue un discours racial, fondé sur les physionomies modernes, qui n'a pas

¹⁶⁰ Sur celle-ci, cf. M. TODD, *Les Germains aux frontières de l'empire romain*, Paris, 1990, p.31.

INDEX

Agons	53
Ahnenerbe	3-5
Albertini (E.)	85
Allobroges	74
Ambiens	54 57-59 65
Ambigat	16
Ambiorix	3 57 74-75
Ambrons	61
Ammien Marcellin	35 60-66
Appien	25-26 55-56 62-63
Arécomiques	40
Arioviste	58
Aristote	39
Arvernes	58
Atis	52
Atrébates	54 57-59 65
Attale	52
Atuatuques	11 16 58 64-65
Auguste	58
Balbi	36 43 49
Bataves	59
Becq (U.)	7
Belgios	16 47 60
Bellovaques	40 54 57-59 65
Bellovèse	16 24
Berr (H.)	87
Bétases	59
Blanchet (A.)	86
Blandin	81
Bloch (A.)	20-25 38-39 44 49 72
Boduognat	3 17
Boïens	29 52
Boucher de Perthes (J.)	5 40 47 90
Brennus	16 24 40 53n.121 60-62
Broca (P.)	21 24-27 32-34 38 43 49 81-83
Cæroses	17 36 57 65
Calédoniens	37
Calètes	54 57 65
Carnot (H.)	88
Casement (R.)	7
Celtibères	25-26 52
César	4-6 11 15-23 27-29 32-38 44-45 56-69 73
Ceutrons	58
Chavée	34-35 43 49
Cimbres	16 21 31 35-38 55-64
Cimmériens	31-32 38 43 55 74
Clovis I ^{er}	26 35
Colin-Simard	90
Collignon (R.)	23 27 41 83
Commius	58

Condruses	17 36 57 65
Cúchulainn	17
Cuvier (G.)	82 90
Dally	26 32-34 49
Dana	27
d'Arbois de Jubainville (H.)	17 38 49 81
Déchelette (J.)	85
de Lamarck (J.B.)	84
de Loë (A.)	19 87
de Montesquieu (C.)	13 41
de Mortillet (G.)	5 41 88
De Puydt (M.)	84
de Reiffenberg	91
Diodore	25-26 31 35-36 39 53
Dion Cassius	25
Duval (P.M.)	72-74
Eburons	11 16-17 37 40 43 54 57-58 65 72-74
Eduens	58 65
Edwards (W.)	82
Elisabeth de Belgique	93
Ephore	20
Equestres	59
Eutrope	61
Florus	21 60 64-66
Fraipont (J.)	18 49 84
France (J.)	69
Frank (T.)	85
Francs	60
Frisiabons	59
Fustel de Coulanges (N.)	87
Galates	9 19 24-26 29-32 34-43 45-49 52-53 56 60-62 66-67 70 74
Galatos	29 52
Galien	21-22
Gaudy	90
Geidumnes	58
Gésates	39 47 52 63
Giry (A.)	87
Grenier (A.)	84
Grudiens	58
Gysseling (M.)	73
Halphen (L.)	87
Harmand (J.)	72-73
Harudes	58 65
Hécaté	38
Helvètes	56 59 65 72
Héraclide	55 66
Hérodote	24-26 31 38 52 55 62-63 66
Hiernaux (J.)	46
Hirtius	56-58 65
Hobsbawn (E.)	5-7
Homère	26

Houzé (E.)	18-19 49 61 84
Hubert (H.)	38 86
Ibères	26 56 63
Indutiomare	58
Janssens (U.)	72
Jérôme	40 46 61
Julien	26
Jullian (C.)	39-40 43 49 74 85-86
Justin	60 64
Kossina (G.)	3
Kruta (V.)	29
Kymris	9 19 26 29-46 49 78
Lagneau (G.)	25-27 31-32 35-38 43-46 49 86
Lagneau (L.V.)	86
Lefèvre (A.)	5 27 40-41 49
Léopold II	3
Leuques	59
Lewuillon (S.)	46 74
Ligures	25 30 39-42
Lingons	59
Lohest (M.)	84
Lot (F.)	17 44 73 87-88
Lyell	90
Lygdamis	55
MacPherson (J.)	13
Marcomans	58 65
Martin (H.)	25-27 34 43 49 88-89
Médiomatriques	59
Ménapiens	16-18 43 54 57-59 65
Molon	52
Mommsen (T.)	86
Morins	18 54 57-60 65
Némètes	58-60 65
Nerviens	16 40 44 54 57-60 72
Omalius d'Halloy (J.B.)	20 23 26-27 89
Orétans	37
Oromansagues	59
Pæmanes	17 36 57 65
Pausanias	24-26 56 62-63
Payot (J.P.)	3
Périer (M.)	28 33 43 47-49
Picard (C.)	90
Piètlement (C.A.)	36-37 43 49
Pleumoxiens	58
Pline l'Ancien	4-5 59 64-65 69
Plutarque	32 36 54-55 63 66
Polybe	39 52-53 61-63 64
Pomponius Méla	59 63
Prestwich	90
Proconnèse	74
Proudhon (P.)	91
Pruner-Bey	37 43 49

Ptolémée	4-5 35
Ptolémée Kéraunos	16 53
Pyrrhos	53
Rambaud (M.)	45 66-68
Rauraques	59
Rèmes	6-7 11 36 54 57-59 64
Retzius	25
Richet (A.)	83
Roman (D.)	73-74
Roman (Y.)	73-74
Roujou (A.)	20-23 27 35 43
Royer (C)	5 20-23 41 90
Saxons	35
Schayes (G.B.)	16 19 36-38 43 49 91
Schœll	36 43 49
Sédusiens	58 65
Sègnes	17 37
Ségovèse	16 24 44 47
Sénons	54 64-66
Séquanes	16 58-59 65
Strabon	4-5 19 24-26 31-32 35-39 53-54 63-68
Stukeley (W.)	13
Suécons	59
Suessions	54 57-59 64-65
Suèves	54 58 65
Sunuques	59
Tacite	20-22 32 35-37 59-60 67-69
Taurisques	53
Tectosages	32 40 74
Teutons	16 26 34-36 57-64
Thierry (A.)	19 31-32 41-43 49 88 91
Tigurins	61
Timagène	61
Tite-Live	35 59 63
Tolistoboges	32
Tongres	37 59-60 65-67
Tourneur (V.)	16-19 40 44 47-49 -92-93
Trévires	11 16 40 54 58-61 65
Triboques	58-60 65
Troque-Pompée	60
Ubiens	60 65
Ulmanètes	59
Van Beneden (E.)	84
Vangions	59-60 65
Vargas Llosa (M.)	7
Véliocasses	57 65
Vénètes	53 57
Viromanduels	57-59 65
von Hölder A.)	22
Warmenbol (E.)	7
Zaborowski	23 26-27

TABLE

Préface : Le rêve du Celte (R. González Villaescusa)	3
I. Introduction Générale	9
I.1 Le choix du sujet	9
I.2 La structure et la méthode adoptées pour l'analyse	10
I.3 La sélection des peuples belges étudiés	10
I.4 Les limites géographiques de l'étude	11
II. Du dix-neuvième siècle à 1945 : la suprématie raciale	13
II.1 L'objectif et la méthode des théories raciales	13
II.2 Le mouvement nationaliste : l'obsession des origines	15
II.2.1 Belgios ou le premier Belge	16
II.2.2 Celtes et Germains, Wallons et Flamands	16
II.3 Une race dominante : la race blonde	19
II.3.1 Blonds et bruns : le clivage	20
II.3.2 Gaulois et Celtes : les dénominations	24
II.4 La nature et l'origine des peuples belges	29
II.4.1 Signification des termes usités	30
II.4.2 Les théories sur les Celto-Belges	31
II.5 Les réflexions à contre-courant	41
II.6 Bilan des théories racistes	42
II.7 Critique des thèses présentées et de leur argumentation	44
II.7.1 Les trois approches méthodologiques	44
II.7.2 La thèse kymrique	46
II.7.3 Flamands et Wallons	47
II.8 Conclusion : la science sous l'empire des idéaux	47
III. Analyse des sources antiques	52
III.1 Une précaution essentielle : un regard objectif sur les textes eux-mêmes	52
III.2 Les auteurs et leurs écrits	52
III.2.1 Les auteurs grecs	52
III.2.2 Les auteurs romains	57
III.3 Synthèse des différentes allusions aux Gaulois	64
III.4 Critique de la valeur des textes antiques	68
III.5 Conclusion	72
IV. Persistance et rejet des théories racistes après la seconde guerre mondiale	73
V. Conclusions	79
V.1 Bilan des données collectées	79
V.2 Pour clore le débat	80
Annexe	83
Index	99
Table	104